

***COMPTES CONSOLIDES***  
***31 DECEMBRE 2006***



***L'innovation***  
***au service***  
***du Vin***

# COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2006

<b>1.</b>	<b>Bilan actif .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Bilan Passif.....</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>Compte de résultat .....</b>	<b>5</b>
<b>4.</b>	<b>Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....</b>	<b>6</b>
<b>5.</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie consolidés.....</b>	<b>7</b>
<b>6.</b>	<b>Notes aux états financiers consolidés .....</b>	<b>8</b>
6.1.	Principes comptables, méthodes d'évaluation.....	8
6.2.	Informations relatives au périmètre de consolidation .....	21
6.3.	Notes aux états financiers.....	22
	NOTE 1 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS .....	22
	NOTE 2 : ÉCARTS D'ACQUISITION.....	23
	NOTE 3 : STOCKS ET EN-COURS .....	26
	NOTE 4 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS .....	26
	NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS.....	27
	NOTE 6 : IMPÔTS DIFFÉRÉS .....	27
	NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....	28
	NOTE 8 : CAPITAL APORTE .....	29
	NOTE 9 : RESERVES ET REPORT A NOUVEAU .....	32
	NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	32
	NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES .....	33
	NOTE 12 : ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL .....	37
	NOTE 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS.....	37
	NOTE 14 : ACTIFS ET GROUPES D'ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES .....	38
	NOTE 15 : CHIFFRE D'AFFAIRES.....	38
	NOTE 16 : CHARGES DE PERSONNEL.....	38
	NOTE 17 : RESULTAT SUR CESSION DE PARTICIPATIONS CONSOLIDEES.....	38
	NOTE 18 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS .....	39
	NOTE 19 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS .....	39
	NOTE 20 : VENTILATION DE L'IMPOT AU COMPTE DE RESULTAT .....	40
	NOTE 21 : RÉSULTATS PAR ACTION .....	40
	NOTE 22 : INCIDENCE DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE .....	41
	NOTE 23 : DÉTAIL DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DE L'ENDETTEMENT FINANCIER.....	42
	NOTE 24 : INFORMATION SECTORIELLE .....	43
	NOTE 25 : INTERETS DANS UNE CO-ENTREPRISE .....	44
	NOTE 26 : RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX.....	45
	NOTE 27 : EFFECTIFS.....	45
	NOTE 28 : PASSIFS ÉVENTUELS .....	45
	NOTE 29 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES .....	46
	NOTE 30 : ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	47

## 1. Bilan actif

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/12/2006	31/12/2005
<b>Ecart</b> d'acquisition	2	18 547	18 547
<b>Immobilisations incorporelles</b>	1	914	1 156
<b>Immobilisations corporelles</b>	1	60 780	60 706
Titres mis en équivalence		31	430
Autres actifs financiers		132	255
<b>Immobilisations financières</b>	1	163	685
<b>Autres actifs non courants</b>	5	182	-
<b>Impôts différés</b>	6	129	1 055
<b>Total Actifs non courants</b>		<b>80 715</b>	<b>82 149</b>
Stocks et en-cours	3	76 314	70 430
Clients et autres débiteurs	4	44 009	47 893
Créances d'impôt		328	432
Autres actifs courants	5	825	5 612
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	6 949	4 542
<b>Total Actifs courants</b>		<b>128 425</b>	<b>128 909</b>
<b>Total Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés</b>	14	<b>3 219</b>	<b>4 458</b>
<b>Total Actif</b>		<b>212 359</b>	<b>215 516</b>

## 2. Bilan Passif

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/12/2006	31/12/2005
Capital apporté	8	42 480	42 477
Primes liées au capital	8	1 567	1 562
Réserves et report à nouveau	9	(20 919)	(20 294)
Résultat de l'exercice		6 018	891
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>29 146</b>	<b>24 636</b>
Intérêts minoritaires		12	13
<b>Total Intérêts minoritaires</b>		<b>12</b>	<b>13</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>29 158</b>	<b>24 649</b>
Emprunts et dettes financières	11	75 043	86 017
Engagements envers le personnel	12	604	716
Autres provisions	10	1 094	2 064
Impôts différés	6	568	1 736
Autres passifs non courant	13	477	560
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>77 786</b>	<b>91 092</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	11	52 196	42 187
Provisions (part à moins d'un an)	10	3 604	10 979
Fournisseurs et autres créditeurs		41 097	37 153
Autres passifs courants	13	7 790	8 152
<b>Total Passifs courants</b>		<b>104 687</b>	<b>98 471</b>
<b>Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés</b>	14	<b>728</b>	<b>1 304</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>183 201</b>	<b>190 867</b>
<b>Total Passif</b>		<b>212 359</b>	<b>215 516</b>

### 3. Compte de résultat

<b>Compte de résultat consolidé</b>			
<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/12/2006	31/12/2005
Chiffre d'affaires	15	144 163	146 618
Autres produits de l'activité		1 753	9 517
Achats consommés		(65 083)	(72 762)
Charges externes		(27 251)	(26 895)
Charges de personnel	16	(33 076)	(34 643)
Impôts et taxes		(2 178)	(1 874)
Dotation aux amortissements		(5 711)	(4 780)
Dotation aux provisions		(3 779)	(3 111)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		5 387	(7 066)
Autres produits et charges courants		(72)	433
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>14 153</b>	<b>5 436</b>
Résultat sur cession de participations consolidées	17	(384)	(56)
Autres produits et charges opérationnels non courants	18	1 010	1 897
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>14 779</b>	<b>7 277</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		31	70
Coût de l'endettement financier brut		(6 951)	(7 296)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(6 920)</b>	<b>(7 227)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	19	<b>(1 870)</b>	<b>1 297</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>5 989</b>	<b>1 347</b>
Impôts sur les bénéfices	20	28	(822)
<b>Résultat après impôt</b>		<b>6 017</b>	<b>525</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	369
<b>Résultat net</b>		<b>6 017</b>	<b>894</b>
Part du groupe		6 018	891
Part des minoritaires		(1)	3
Résultat par action	21	0,14	0,03
Résultat dilué par action	21	0,15	0,05

#### 4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part Groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	NOTE 8		NOTE 9				
<b>Situation au 01.01.2005</b>	<b>15 805</b>	<b>38 018</b>	<b>6 215</b>	<b>(64 522)</b>	<b>(4 484)</b>	<b>13</b>	<b>(4 471)</b>
Affectation résultat	-	(36 456)	(28 066)	64 522	-	-	-
Augmentation de capital	26 672	-	(164)	-	26 508	-	26 508
Ecart de conversion	-	-	1 386	-	1 386	-	1 386
Résultat de la période	-	-	-	891	891	3	894
Autres mouvements	-	-	335	--	335	(3)	332
<b>Situation au 31.12.2005</b>	<b>42 477</b>	<b>1 562</b>	<b>(20 294)</b>	<b>891</b>	<b>24 636</b>	<b>13</b>	<b>24 649</b>
Affectation résultat	-	-	891	(891)	-	-	-
Augmentation de capital	3	5	-	-	8	-	8
Ecart de conversion	-	-	(1 220)	-	(1 220)	-	(1 220)
Résultat de la période	-	-	-	6 018	6 018	(1)	6 017
Autres mouvements	-	-	(296)	-	(296)	-	(296)
<b>Situation au 31.12.2006</b>	<b>42 480</b>	<b>1 567</b>	<b>(20 919)</b>	<b>6 018</b>	<b>29 146</b>	<b>12</b>	<b>29 158</b>

## 5. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Exercice 2006	Exercice 2005
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>			
Résultat net consolidé		6 017	894
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		-	(369)
Elimination des amortissements et provisions		(2 660)	(3 743)
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		563	(96)
Charges et produits calculés liés aux paiements en action		42	-
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(783)	514
<b>= Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>3 179</b>	<b>(2 800)</b>
Elimination de la variation des impôts		(28)	822
Coût de l'endettement financier net		6 920	7 227
<b>= Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>10 071</b>	<b>5 249</b>
Impôts versés		(368)	(564)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		7 625	6 543
<b>= Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>17 328</b>	<b>11 228</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Incidence des variations de périmètre	22	14	1 578
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(7 225)	(15 527)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		286	3 159
Variation des prêts et avances consenties		127	950
<b>= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(6 798)</b>	<b>(9 840)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de capital		8	26 507
Emissions d'emprunts		1 383	942
Remboursements d'emprunts		(8 291)	(7 184)
Intérêts financiers nets versés		(5 427)	(8 256)
Autres flux liés aux opérations de financement		(128)	2
<b>= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>(12 455)</b>	<b>12 011</b>
Incidence de la variation des taux de change		(335)	154
Incidence des changements de principes comptables		-	-
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>(2 260)</b>	<b>13 553</b>
Trésorerie d'ouverture	23	(30 211)	(43 764)
Trésorerie de clôture	23	(32 471)	(30 211)
Variation de trésorerie		<b>(2 260)</b>	<b>13 553</b>
Endettement net	23	120 290	123 662
Variation de l'endettement net		(3 372)	(16 468)

## **6. Notes aux états financiers consolidés**

### **Information générale**

Fruit de multiples rapprochements d'entreprises opérés dans la deuxième moitié des années 90, le groupe OENEO réunit aujourd'hui deux activités au service du vin. Sa division Tonnellerie dispose d'une offre complète en matière de produits d'élevage (fûts, tonneaux, foudres, grands contenants, produits alternatifs) et sa division Bouchage consacre ses capacités industrielles et ses savoir-faire à la fabrication de bouchons « technologiques » : ces bouchons gagnent régulièrement de la part de marché au détriment des bouchons naturels, produits en perte de vitesse.

### **Dénomination sociale et siège social**

OENEO – 123, avenue des Champs-Élysées – 75008 PARIS

### **Forme Juridique**

Société Anonyme à Conseil d'Administration

### **Immatriculation de la Société**

La société OENEO est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification unique 322 828 260 RCS PARIS.

Les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 21 mars 2007. Ils sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

## **6.1. Principes comptables, méthodes d'évaluation**

En application du règlement européen 16/06/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Seules les normes (et interprétations) publiées au 31 décembre 2006 ont été appliquées.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe. L'ensemble des sociétés consolidées clôture ses comptes au 31 décembre.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés aux notes, 2 « Ecart d'acquisition » et 10 « Provisions pour risques et charges ».

## **Nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations entrés en vigueur en 2006**

- **Amendement à IAS 19, Ecart actuariel, régimes multi-employeurs et informations à fournir** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006). Le Groupe a décidé de maintenir la méthode comptable appliquée jusqu'à maintenant pour la comptabilisation des écarts actuariels ;

- **Amendement à IAS 39, « Option juste valeur »** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006). Cet amendement modifie la définition des instruments financiers classés comme étant en juste valeur en contrepartie du compte de résultat et restreint la possibilité de désigner des passifs financiers dans cette catégorie.

## **Normes, interprétations et amendements aux normes déjà publiées, non encore entrés en vigueur**

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes postérieurement au 1er janvier 2006 et qui n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe sont les suivantes :

- **IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mars 2006). La direction estime que cette interprétation ne devrait pas s'appliquer aux activités du Groupe ;

- **IFRIC 8, Champ d'application d'IFRS 2** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mai 2006). La direction évalue actuellement l'impact d'IFRIC 8 sur les activités du Groupe ;

- **IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir et amendement complémentaire à IAS 1, Présentation des états financiers – informations sur le capital** (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2007). IFRS 7 introduit de nouvelles informations ayant pour objectif d'améliorer les informations sur les instruments financiers. Des informations quantitatives et qualitatives doivent être fournies sur l'exposition au risque découlant d'instruments financiers, notamment des informations minima spécifiques sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, y compris une analyse de la sensibilité au risque de marché. L'amendement à IAS 1 introduit des informations nouvelles sur le capital d'une entreprise et sur sa façon de le gérer. Après avoir évalué l'impact d'IFRS 7 et de l'amendement à IAS 1, le Groupe a conclu que les principales informations supplémentaires à fournir porteront sur l'analyse de la sensibilité au risque de marché et les informations sur le capital requises par l'amendement à IAS 1. Le Groupe appliquera IFRS 7 et l'amendement à IAS 1 à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2007.

## **a) Méthodes de consolidation**

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement (coentreprises) sont consolidés par intégration proportionnelle.

## **b) Écarts d'acquisition**

À l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entreprise acquise. Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

### *- Ecarts d'acquisition positifs*

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 «Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (cf. : d) Valeur recouvrable des immobilisations). Le calcul est effectué séparément pour les deux divisions du Groupe : Bouchage et Tonnellerie. La valeur nette comptable des actifs et passifs de chaque division est rapprochée de la valeur d'utilité, évaluée par actualisation des flux de trésorerie futurs. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

#### *- Ecart d'acquisition négatifs*

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent par rapport au coût d'acquisition, de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

### **c) Conversion des comptes exprimés en devises**

#### *(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers*

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

#### *(b) Transactions et soldes*

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

#### *(c) Sociétés du Groupe*

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- (i) les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- (ii) les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens ; et (iii) toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

## **d) Immobilisations**

### **Immobilisations incorporelles**

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le Groupe a qualifié ses marques principales comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an.

Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les frais de développement sont amortis linéairement sur une durée de trois ans.

Les brevets sont amortis linéairement sur la durée réelle de protection comprise entre 8 et 11 ans pour le Bouchage et sur 10 ans pour la Tonnellerie.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de un à trois ans.

### **Immobilisations corporelles**

Le groupe a choisi, dans le cadre de la méthode du coût historique amorti, l'option de réévaluer ses immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur.

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût facturé, diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terrains ne sont pas amortissables.

L'amortissement des autres actifs commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés. A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composantes, sur leur durée d'utilité :

- bâtiments 15 à 50 ans (selon les sites, et les composants : fondations / toiture / murs),
- agencements et aménagements des constructions 15 à 30 ans,
- installations techniques, matériels et outillages industriels 5 à 20 ans,
- autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans.

Le Groupe prévoyant d'utiliser ses actifs sur toute leur durée de vie, n'a identifié aucune valeur résiduelle.

### **Contrats de location**

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location-financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée et présentée au passif du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;
- le bien est amorti, le cas échéant, selon une approche par composantes conformément aux méthodes retenues pour les actifs de même nature, ou sur la durée la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien si le Groupe n'a pas de certitude de devenir propriétaire à l'issue du contrat.

Par opposition aux contrats de location-financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location.

### **Valeur recouvrable des immobilisations**

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux écarts d'acquisitions et aux marques).

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Deux UGT ont été retenues pour le groupe : division tonnellerie et division bouchage.

## **Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées**

Conformément à la norme IFRS 5, « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part au bilan et sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif sera classé en « actif disponible à la vente » seulement si :

- la vente est hautement probable dans un horizon raisonnable,
- si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel,
- et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

## **e) Stocks et en-cours**

### **Valeurs brutes**

Les stocks de matières premières et de produits finis sont évalués au coût historique réel ou à leur valeur nette de réalisation, en utilisant la méthode du Coût Moyen Pondéré pour le calcul de coût. Le coût historique correspond au total des prix d'achats, frais de transformation et autres frais encourus.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », le liège sur parc de l'activité Bouchage et le chêne de l'activité Tonnellerie sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les droits d'importation et les autres taxes (autres que récupérables), les coûts de transport et de manutention et tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition des matières et services. Les rabais, remises et ristournes obtenus sont déduits des coûts d'achats.

Les produits fabriqués et en-cours sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production.

### **Provisions**

Pour les matières premières, une provision est constituée si le coût prévisionnel des produits finis dans lesquels ces matières sont incorporées est supérieur au prix du marché des produits finis.

Pour les en-cours, une provision est constituée si le prix de revient estimé des produits finis, constitué de la valeur des en-cours et des coûts de production nécessaires pour terminer le produit, net des frais de commercialisation, s'avère supérieur au prix du marché.

Pour les produits finis, une provision est constituée si le prix de revient majoré des frais de commercialisation s'avérait supérieur au prix de marché.

Les marges réalisées sur les transactions entre sociétés consolidées sont éliminées.

## **f) Clients**

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en Dotation aux provisions.

## **g) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts ».

## **h) Capital et actions propres**

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

## **i) Actifs financiers**

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les créances, les valeurs mobilières de placement, les instruments dérivés et la trésorerie. L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies par la norme IAS39.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère, dans les conditions prescrites par la norme IAS 39, à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les prêts et créances sont valorisés au coût amorti et font l'objet de test de valeur au minimum à chaque arrêté comptable. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## **j) Passifs financiers**

A l'exception des instruments financiers dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti par application du taux d'intérêt effectif. Les contrats d'échange de taux d'intérêt qui couvrent économiquement les passifs financiers ne font pas l'objet d'une comptabilité de couverture.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Les instruments financiers composés (cas des OCEANE) sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 32 à savoir la comptabilisation séparée de la composante obligataire enregistrée en dette au coût amorti et de la composante action enregistrée en capitaux propres (assimilables à une vente d'option d'achat), les frais afférents à l'émission étant imputés en capitaux propres et en dettes au prorata du produit de l'émission.

Tous les instruments dérivés sont valorisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché pour les instruments cotés. Pour les instruments non cotés, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimations telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Le profit ou la perte qui résulte de la revalorisation de ces instruments à chaque arrêté est enregistré au compte de résultat de la période.

Les dérivés sont comptabilisés dans les autres passifs non courants (cf. note 13).

## **k) Imposition différée**

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé ou en capitaux propres s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres.

Le retraitement des contrats de location qualifiés de location-financement, donne lieu à reconnaissance d'impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

#### **l) Avantages consentis au personnel**

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de l'activité.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, y compris pour les plans multi employeurs pour lesquels le gestionnaire externe est en mesure de fournir l'information, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS19 « Avantages du personnel ».

Ces engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Les hypothèses d'engagement sont reprises en note 12.

Les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en charges de l'exercice lors de leur survenance.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique engagements envers le personnel.

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire. Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail d'un ou de plusieurs membres du personnel s'il a un plan détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou à accorder des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

#### **m) Subventions d'investissement**

Conformément à la norme IAS 20 «Comptabilisation des subventions publiques», les subventions d'investissement sont inscrites au passif au poste produits constatés d'avance. Elles sont reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent et sont donc présentées en produits d'exploitation.

#### **n) Information sectorielle**

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

#### **o) Reconnaissance des revenus**

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

#### **p) Dividendes**

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

#### **q) Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, déduction faite des actions auto-détenues figurant en diminution des capitaux propres.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice ainsi que ceux des exercices antérieurs précédemment publiés sont ajustés, s'il y a lieu, des opérations de distribution d'actions gratuites et de réduction de nominal.

Le résultat par action dilué est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, majoré de l'effet de dilution induit par l'exercice probable des options de souscription et des options d'achat d'actions.

Cet effet dilutif est calculé plan par plan en ne retenant que les plans dont le prix d'exercice est inférieur à la juste valeur de l'action. Il correspond au différentiel entre le nombre d'actions émises suite aux levées probables d'options et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen du marché.

#### **r) Gestion des risques**

- risque de liquidité

Le financement du groupe OENEO est réalisé dans le cadre d'une politique de groupe mise en œuvre par la direction financière. La gestion de trésorerie des sociétés françaises est centralisée au siège. Pour les sociétés étrangères, la gestion de trésorerie est effectuée

localement en liaison avec le siège, dont l'autorisation est nécessaire pour toute mise en place de financements significatifs.

Dans le cadre du respect des dispositions législatives et réglementaires, les filiales du Groupe ont signé une convention de trésorerie avec le Holding de manière à centraliser les excédents de trésorerie et à couvrir les besoins des différentes filiales aux meilleures conditions. Certaines filiales installées à l'étranger se financent localement.

- risque de taux

OENEO n'utilise pas d'instrument financier dans un but spéculatif.

Sensibilité au risque de taux :

La dette du groupe OENEO libellée à taux variable représente 84 % de la dette globale. De ce fait, toute variation à la hausse des taux d'intérêts se traduirait par un accroissement des charges d'intérêts. En raison de son appréciation de l'évolution des taux d'intérêts, le Groupe n'initie plus depuis août 2002 de couverture de taux, dont l'objectif est de transformer de la dette à taux variable en dette à taux fixe. Les couvertures en place s'élèvent à 3,750 M€ et représentent 3,27% de la dette à taux variable. En conséquence, une variation de + 1 % des taux d'intérêts entraînerait la même variation de la charge d'intérêts sur la dette consolidée du Groupe (après prise en compte des opérations de couverture de taux). (cf. note 11 : Emprunts et dettes financières)

- risque de change

Le Groupe gère de manière centralisée son exposition au risque de change afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours de change, en mettant en place des couvertures par le biais d'opérations à terme et d'achat d'options d'achat ou de vente de devises.

Les positions commerciales (vente – achat) sont couvertes pour des durées comprises entre six mois et un an. Les positions des filiales sont compensées, de manière à couvrir l'exposition nette au risque de change.

L'endettement en € représente 98,8 % de l'endettement du groupe.

OENEO est exposé au risque d'évolutions défavorables des cours de change, tant sur ses actifs (comptes courants libellés en devises) que sur ses opérations commerciales (risque transactionnel). Le risque de change fait l'objet d'un suivi par le Trésorier du Groupe, et d'un reporting mensuel à la Direction Financière.

Lorsqu'il le juge nécessaire, pour se prémunir contre une évolution défavorable des cours de change, OENEO utilise des instruments de couverture (instruments optionnels et instruments à terme). Seule la Direction Financière du Groupe est autorisée à conclure des opérations de couverture pour des montants pouvant affecter les états financiers consolidés.

La position après couverture correspond au montant en devise sur lequel le Groupe est exposé à une évolution défavorable des cours.

- risque sur actions

Au 31 décembre 2006, les valeurs mobilières inscrites au bilan du Groupe sont constituées d'un dépôt à terme en devise étrangère. L'autocontrôle du Groupe est réduit à 144 actions. En conséquence, le Groupe n'est pas exposé au « risque sur actions ».

Le groupe Oeneo distingue quatre aires de survenance de risques. Cette analyse recoupe l'ordre d'importance retenu quant aux conséquences de ces risques sur la rentabilité du Groupe :

- risques liés à la conception des produits : ces risques se situent au moment de la création des innovations et des inventions des nouveaux process industriels et marketing qui constitueront la richesse patrimoniale de demain.
- risques liés à la fabrication des produits : ces risques se situent au moment de l'application industrielle des procédés inventés, et de leur fabrication en série ;
- risques liés à la commercialisation des produits : ces risques se situent au moment de la vente et de l'après-vente des produits auprès de la clientèle ;
- autres risques : cette aire de risques est plus restreinte que les trois précédentes, et se caractérise par leur origine externe au processus industriel et commercial.

### **s) Estimations et jugements comptables déterminants**

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

- Evaluation des immobilisations corporelles

Le Groupe fait réaliser l'évaluation de son patrimoine par des experts indépendants qui utilisent des hypothèses de flux futurs et de taux qui ont un impact direct sur les valeurs lorsque des changements de valorisation majeurs sont anticipés soit par la direction, soit par les auditeurs.

Une baisse des valeurs d'expertise se traduirait par un impact en résultat.

- Dépréciation estimée des goodwill

Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note d) Valeur recouvrable des immobilisations.

- Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) a été communiquée par l'établissement émetteur.

## 6.2. Informations relatives au périmètre de consolidation

### Liste des sociétés consolidées

#### Sociétés dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2006

Société	Note	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle 31/12/2006	% de contrôle 31/12/2005	% d'intérêt 31/12/2006	% d'intérêt 31/12/2005
OENEO		France	Globale	Mère	Mère	Mère	Mère
SABATÉ SOUTH AFRICA		AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100	100	100
TONNELLERIE RADOUX SOUTH AFRICA		AFRIQUE DU SUD	Proportionnelle	50	50	50	50
GRUPO SABATE SUD AMERICANA	(1)	ARGENTINE	Globale	100	100	100	100
ADELAÏDE COOPERAGE		AUSTRALIE	Globale	100	100	100	100
C.A. SCHAHINGER		AUSTRALIE	Globale	100	100	100	100
CACHAL		AUSTRALIE	Globale	100	100	100	100
OENEO AUSTRALASIA (EX S.D.A.)		AUSTRALIE	Globale	100	100	100	100
SINGUM		AUSTRALIE	Globale	100	100	100	100
TONNELLERIE RADOUX AUSTRALASIA		AUSTRALIE	Globale	100	100	100	100
CORCHOS DE MERIDA		Espagne	Globale	100	100	100	100
SIBEL TAPONES		Espagne	Globale	100	100	100	100
TONELERIA VICTORIA		Espagne	Globale	100	100	100	100
DIAMANT TECHNOLOGIE		Espagne	Globale	100	100	100	100
OENOCORK FINISHING	(2)	Etats-Unis	-	-	100	-	100
OENEO CLOSURES USA (EX SABATE USA)		Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
SEGUIN MOREAU NAPA COOPERAGE		Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
TONNELLERIE RADOUX USA		Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
OENEO BOUCHAGE (EX SABATE SAS)		France	Globale	100	100	100	100
SAMBOIS		France	Globale	100	100	100	100
SIBEL (EX SC FINANCES)		France	Globale	100	100	100	100
SCIAGE DU BERRY		France	Globale	100	100	100	100
SEGUIN MOREAU & CIE		France	Globale	100	100	100	100
TONNELLERIE GATARD		France	Globale	100	100	100	100
TONNELLERIE RADOUX		France	Globale	100	100	100	100
V.B.C.	(3)	France	-	-	35,59	-	35,59
SABATE ITALIE		Italie	Globale	80	80	80	80
ADYGHE MOREAU		Russie	Equivalence	50	50	50	50
OENEO SUISSE (EX SABATE SUISSE)		Suisse	Globale	100	100	100	100
SUBER SUISSE		Suiss	Globale	100	100	100	100
INDUSTRIAL OENEO SUDAMERICANA		Chili	Globale	100	100	100	100

(1) Société liquidée au 30 juin 2006.

(2) Société fusionnée avec OENEO CLOSURES USA au 30/11/06.

(3) Société cédée en juillet 2006

#### Sociétés dans le périmètre de consolidation lors des arrêts précédents

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	Opération
MIDWEST STAVE SUPPLY	Etats-Unis	Globale	Fusionnée dans SM NAPA en décembre 2005
SUBER FRANCE	France	Globale	Fusionnée dans OENEO BOUCHAGE en juin 2005
SABATE MAROC	Maroc	Globale	Société cédée le 24 janvier 2005

## 6.3. Notes aux états financiers

### NOTE 1 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

#### 1.1. Détail de l'actif immobilisé

en K€	Notes	Déc. 2006		Déc. 2005	
		Brut	Amortissement et Provision	Net	Net
Frais de R & D		18	(2)	16	18
Droits fongibles		950	(899)	51	196
Droits protégés		3 168	(2 416)	752	906
Autres immobilisations incorporelles		153	(58)	95	37
Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>4 289</b>	<b>(3 375)</b>	<b>914</b>	<b>1 156</b>
Terrains		4 841	(43)	4 798	4 875
Constructions		24 935	(4 497)	20 438	19 775
Inst. techniques, mat. et outillage		57 094	(24 370)	32 724	33 695
Matériel de transport		829	(555)	274	299
Mob. Matériel de bureau et informatique		1 752	(1 337)	415	236
Autres immobilisations corporelles		1 731	(1 478)	253	331
Immobilisations corporelles en cours		1 803	-	1 803	1 395
Avances et acomptes sur immobilisations		75	-	75	100
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>93 060</b>	<b>(32 280)</b>	<b>60 780</b>	<b>60 706</b>
Titres mis en équivalence	1.4	31	-	31	430
Autres actifs financiers		140	(8)	132	255
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>171</b>	<b>(8)</b>	<b>163</b>	<b>685</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>97 520</b>	<b>(35 663)</b>	<b>61 857</b>	<b>62 547</b>

#### 1.2. Variation des actifs immobilisés

Immobilisations - Valeurs nettes				
en K€	Incorporelles	Corporelles	Financières	Total
<b>Valeur au 31 décembre 2005</b>	<b>1 156</b>	<b>60 706</b>	<b>685</b>	<b>62 547</b>
Augmentations – en valeur brute	121	6 265	4	6 390
Variations de périmètre	-	-	(399)	(399)
Résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-
Cessions en valeur nette	-	(466)	(99)	(565)
Dotations aux amortissements	(473)	(5 432)	(1)	(5 906)
Reprises de provisions	12	102		114
Reclassements	99	155	(18)	236
Variations de change	(1)	(550)	(9)	(560)
<b>Valeur au 31 décembre 2006</b>	<b>914</b>	<b>60 780</b>	<b>163</b>	<b>61 857</b>

### 1.3. Détail des titres de participation

en K€	Valeur brute	Provision	Valeur nette
S.A. Les Bois Chauds du Berry	3	(3)	-
S.A. O.R.E.C.O. (Organisation Economique du Cognac)	8	-	8
<b>Total des titres de participation</b>	<b>11</b>	<b>(3)</b>	<b>8</b>

### 1.4. Variation des titres mis en équivalence

en K€	31/12/05	Quote-part de résultat	Variation de périmètre	Distribution	Augmentation de capital	Ecart de conversion	31/12/06
VBC S.A.	399	-	(399)	-	-	-	-
ADYGHE MOREAU	31	-	-	-	-	-	31
<b>Total</b>	<b>430</b>	<b>-</b>	<b>(399)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31</b>

### NOTE 2 : ÉCARTS D'ACQUISITION

#### *Test de dépréciation*

Les survaleurs sont affectées aux unités génératrices de trésorerie du groupe, qui sont identifiées en fonction de la division à laquelle est rattaché chaque entité du groupe. Chaque division représente un secteur d'activité. Les sociétés multi activité sont scindées afin de les rattacher correctement aux divisions.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à quatre ans approuvés par la direction. Au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés.

Le taux d'actualisation est de 9,5% et le taux de croissance à l'infini de 1,75%. Ces calculs réalisés pour la division Tonnellerie permettent de conserver le même montant de survaleur qu'à fin 2005 et de ne pas comptabiliser une dépréciation sur l'exercice 2006. Par ailleurs, concernant l'activité Bouchage, il convient de rappeler que les survaleurs sont à zéro depuis 2004.

## Écarts d'acquisition positifs – Valeurs brutes

Société	Acquisition	31/12/2005	Var. de périmètre	Var. de change	31/12/2006
<b>Bouchage</b>					
OENEO	OENEO BOUCHAGE	505	-	-	505
OENEO BOUCHAGE	OENEO BOUCHAGE	279	-	-	279
SIBEL	SIBEL TAPONES	387	-	-	387
SIBEL SCFINANCE	SIBEL SCFINANCE	4 217	-	-	4 217
OENEO	SIBEL SCFINANCE	5 058	-	-	5 058
OENEO	SUBER SUISSE	242	-	-	242
SUBER SUISSE	SUBER SUISSE	2 126	-	(69)	2 057
OENEO	OENEO SUISSE	4 066	-	-	4 066
CORCHOS	CORCHOS	64	-	-	64
OENEO	CORCHOS	314	-	-	314
<b>Sous-total Bouchage</b>		<b>17 258</b>	<b>-</b>	<b>(69)</b>	<b>17 189</b>
<b>Tonnellerie</b>					
OENEO	TONNELLERIE RADOUX	2 202	-	-	2 202
OENEO	VBC	364	(364)	-	-
OENEO	SEGUIN MOREAU & CIE	15 055	-	-	15 055
OENEO	SAMBOIS	937	-	-	937
OENEO	GATARD	503	-	-	503
OENEO	SEGUIN MOREAU NAPA COOPERAGE	3 311	-	-	3 311
OENEO	SEGUIN MOREAU AUSTRALIA	674	-	-	674
OENEO BOUCHAGE	VICTORIA	164	-	-	164
<b>Sous-total Tonnellerie</b>		<b>23 210</b>	<b>(364)</b>	<b>-</b>	<b>22 846</b>
<b>Total Brut</b>		<b>40 468</b>	<b>(364)</b>	<b>(69)</b>	<b>40 035</b>

## Écarts d'acquisition positifs – Amortissements

Société	Acquisition	31/12/2005	Amort.	Var°. de périmètre	Var°. de change	31/12/2006
<b>Bouchage</b>						
OENEO	OENEO BOUCHAGE	505	-	-	-	505
OENEO BOUCHAGE	OENEO BOUCHAGE	279	-	-	-	279
SIBEL	SIBEL TAPONES	387	-	-	-	387
SIBEL SCFINANCE	SIBEL SCFINANCE	4 217	-	-	-	4 217
OENEO	SIBEL SCFINANCE	5 058	-	-	-	5 058
OENEO	SUBER SUISSE	242	-	-	-	242
SUBER SUISSE	SUBER SUISSE	2 126	-	-	(69)	2 057
OENEO	OENEO SUISSE	4 066	-	-	-	4 066
CORCHOS	CORCHOS	64	-	-	-	64
OENEO	CORCHOS	314	-	-	-	314
<b>Sous-total Bouchage</b>		<b>17 258</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(69)</b>	<b>17 189</b>
<b>Tonnellerie</b>						
OENEO	TONNELLERIE RADOUX	682	-	-	-	682
OENEO	VBC	364	-	(364)	-	-
OENEO	SEGUIN MOREAU & CIE	2 629	-	-	-	2 629
OENEO	SAMBOIS	183	-	-	-	183
OENEO	GATARD	25	-	-	-	25
OENEO	SEGUIN MOREAU NAPA COOPERAGE	648	-	-	-	648
OENEO	SEGUIN MOREAU AUSTRALIA	132	-	-	-	132
<b>Sous-total Tonnellerie</b>		<b>4 663</b>	<b>-</b>	<b>(364)</b>	<b>-</b>	<b>4 299</b>
<b>Total Amortissements</b>		<b>21 921</b>	<b>-</b>	<b>(364)</b>	<b>(69)</b>	<b>21 488</b>

## Écarts d'acquisition positifs – Valeurs nettes

Société	Acquisition	31/12/2006	31/12/2005
<b>Bouchage</b>			
		-	-
<b>Sous-total Bouchage</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Tonnellerie</b>			
OENEO	TONNELLERIE RADOUX	1 520	1 520
OENEO	VBC	-	-
OENEO	SEGUIN MOREAU & CIE	12 426	12 426
OENEO	SAMBOIS	754	754
OENEO	GATARD	478	478
OENEO	SEGUIN MOREAU NAPA COOPERAGE	2 663	2 663
OENEO	SEGUIN MOREAU AUSTRALIA	542	542
OENEO BOUCHAGE	VICTORIA	164	164
<b>Sous-total Tonnellerie</b>		<b>18 547</b>	<b>18 547</b>
<b>Total des valeurs nettes</b>		<b>18 547</b>	<b>18 547</b>

### NOTE 3 : STOCKS ET EN-COURS

#### Valeurs brutes

en K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Matières premières	54 272	47 715
En-cours	7 239	10 052
Produits finis et marchandises	19 313	17 825
<b>Total brut des stocks et des en-cours</b>	<b>80 824</b>	<b>75 592</b>

#### Provisions

en K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Matières premières	(1 934)	(3 087)
En-cours	(628)	(937)
Produits finis et marchandises	(1 948)	(1 138)
<b>Total des provisions sur stocks et en-cours</b>	<b>(4 510)</b>	<b>(5 162)</b>

#### Valeurs nettes

en K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Matières premières	52 338	44 628
En-cours	6 611	9 115
Produits finis et marchandises	17 365	16 687
<b>Total net des stocks et des en-cours</b>	<b>76 314</b>	<b>70 430</b>

### NOTE 4 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

en K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Dividendes à recevoir	-	-
Fournisseurs débiteurs	1 007	495
Clients et comptes rattachés	41 975	43 565
Créances sociales et fiscales	2 270	3 494
Autres créances	1 005	2 496
Provisions	(2 248)	(2 157)
<b>Total des clients et comptes rattachés</b>	<b>44 009</b>	<b>47 893</b>

Il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

## NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

en K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Créances fiscales hors IS	-	-
Etat, impôt sur les bénéfices	123	-
Autres créances hors exploitation	-	-
Créances sur cession d'actifs à plus d'un an	59	-
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>182</b>	<b>-</b>
Prêts, cautionnements et autres créances	88	121
Intérêts courus sur créances et prêts	-	76
Autres créances	74	54
Charges constatées d'avance	663	5 361
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>825</b>	<b>5 612</b>

## NOTE 6 : IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

### Note 6.1 Variation des impôts différés actif et passif

en K€	Déc. 2005	Résultat	Variation de change	Autres mouvements	Déc. 2006
Marge interne sur stocks	524	219	-	10	753
Autres différences temporelles	350	(66)	2	259	545
Provisions non déductibles	973	(202)	1	79	850
Retraites	84	(7)	-	(1)	76
Provisions réglementées	(1 952)	(232)	-	(58)	(2 242)
Crédit bail	(28)	(17)	-	1	(44)
Homogénéisation des amortissements	(4)	0	-	4	-
Limitation des impôts différés	1 246	(93)	-	(44)	1 108
Autres retraitements de consolidation	(320)	0	-	320	-
Provisions internes	-	622	-	(622)	-
IAS 16 – Immobilisations corporelles	(1 678)	14	27	36	(1 601)
IAS 18 – Revenus	36	(31)	-	1	6
IAS 20 – Subventions	-	3	-	17	20
IAS 38 – Immobilisations incorporelles	(60)	(55)	1	-	(114)
IAS 32/39 – Instruments financiers	148	128	-	(74)	202
Financement Long Terme	-	(122)	122	-	-
<b>Total des impôts différés nets</b>	<b>(681)</b>	<b>162</b>	<b>153</b>	<b>(73)</b>	<b>(439)</b>
Dont :					
Impôt Différé Actif	1 055				129
Impôt Différé Passif	(1 736)				(568)

## Note 6.2 Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

en K€	Déc. 2006
Résultat avant impôt des entreprises intégrées (hors éléments inhabituels)	5 989
Charge d'impôt théorique à 33,33%	1 996
Charges non déductibles et produits non imposables	(729)
Différences de taux sur sociétés étrangères	(11)
Différences de taux sur sociétés françaises	11
Déficits non activés	1 134
Déficits utilisés	(2 280)
Crédit d'impôts	(123)
Imposition Forfaitaire Annuelle	
Autres imputations sur impôts	(26)
<b>PRODUIT D'IMPÔT REEL</b>	<b>(28)</b>
Taux d'impôt effectif	NS

Il existe une convention d'intégration fiscale entre OENEO et les sociétés suivantes : TONNELLERIE RADOUX, Sciage DU BERRY, SEGUIN MOREAU & CIE, SAMBOIS, TONNELLERIE GATARD, OENEO BOUCHAGE et SIBEL.

Chaque société filiale constate son impôt comme si elle était imposée seule. Les économies d'impôts réalisées par le groupe à raison de l'intégration fiscale et liées aux déficits et aux moins-values sont comptabilisées et conservées dans la société OENEO. Le boni d'intégration fiscale au titre de l'exercice 2006 s'élève à 2 768 K€.

En contrepartie, la filiale bénéficiera de ses déficits reportables l'exercice où elle redeviendra bénéficiaire et la société OENEO supportera alors la charge d'impôt à concurrence du montant des déficits ou moins values précédemment transférés.

En cas de sortie du Groupe d'intégration fiscale de la filiale, aucune indemnisation ne sera accordée par la société OENEO à sa filiale au titre de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aurait été la cause. En particulier, les déficits fiscaux subis pendant l'intégration fiscale et non utilisés par la filiale restent acquis à la société OENEO en sa qualité de société tête de Groupe.

### Etat des principaux déficits fiscaux cumulés (en base) non activés au 31 décembre 2006

en K€	Déc. 2006
Périmètre d'Intégration fiscale (France)	65 495
SIBEL TAPONES	5 329
CORCHOS	20 614
<b>Total</b>	<b>91 438</b>

### NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette est détaillée dans la note 23 relative au tableau des flux de trésorerie.

La trésorerie active s'élève à 6.949 K€ au 31.12.2006, et est composée de soldes bancaires débiteurs non rémunérés pour 5.979 K€ et de valeurs mobilières de placement pour 970 K€. Ces valeurs mobilières de placement sont des SICAV de trésorerie acquises ponctuellement en cas de liquidités excédentaires, et sont rémunérées en moyenne au taux de l'EONIA minoré de 20 points de base.

## NOTE 8 : CAPITAL APORTE

### 1) Composition du capital apporté

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale de l'action (En €)	Montant du capital apporté (En k€)	Valeur de la prime d'émission (En k€)	TOTAL (En k€)
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	15 804 901	1	15 805	38 018	53 823
Augmentation de capital	26 671 741	1	26 672	-	26 672
Affectation du Report à nouveau 2004	-	-	-	(36 456)	(36 456)
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>42 476 642</b>	<b>1</b>	<b>42 477</b>	<b>1 562</b>	<b>44 038</b>
Augmentation de capital	2 707	-	3	5	8
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>42 479 349</b>	<b>1</b>	<b>42 480</b>	<b>1 567</b>	<b>44 047</b>

### 2) Emission de bons de souscription

En 2003 et 2005, la société Oeneo a procédé à deux opérations d'augmentation de capital avec attribution de bons de souscription d'actions.

En 2003, 7.261.369 bons de souscription ont été détachés à l'issue de l'augmentation de capital autorisée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2003 dans sa dixième résolution, décidée par le Conseil d'Administration du 4 juillet 2003 et clôturée par le Conseil d'Administration du 25 août 2003. A l'origine, il était prévu que l'exercice de deux bons de souscriptions d'actions accompagné d'un paiement de 4 euros permettait de souscrire à une action de 1 euro de valeur nominale. Suite à l'opération de capital de 2005, de nouveaux ratios d'exercice ont été déterminés pour tenir compte de l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription. Deux bons de souscription d'échéance 2006 accompagnés d'un règlement de 4 euros donnent droit à 1,14 actions contre 1 action auparavant. Les titulaires des bons de souscription d'action pouvaient souscrire des actions Oeneo du 29 août 2003 au 26 août 2006, soit une durée de 36 mois. Les bons de souscription qui n'ont pas été exercés sont devenus caducs.

En juin 2005, Oeneo a procédé à l'émission de 26.670.783 actions nouvelles, auquel il était attaché à chaque action un bon de souscription d'action remboursable (BSAR). Ce BSAR permet de souscrire à une action au prix unitaire de 2,50 €, entre le 1<sup>er</sup> juillet 2005 et le 1<sup>er</sup> juillet 2008. Au 31 décembre 2006, 1 085 BSAR ont été convertis, et ont donné lieu à la création de 1 085 actions pour un apport en fonds propres de 2 712 €. Il reste en circulation 26 668 748 BSAR qui peuvent donner lieu à la création de 26 668 748 actions en cas d'exercice pour un éventuel apport en fonds propres de 66 672 K€.

### 3) Estimation de la valeur des options

Au 31 décembre 2006, il restait quatre plans de stock options en cours de validité chez Oeneo.

Plan	Date d'origine	Nombre d'options potentiellement exerçables au 31/12/2006	Cours d'exercice réactualisé post opérations de capital de 2003 et 2005
Plan n°3 OENEO (a)	5.06.2002	24.774	11.94 €
Plan n°4 OENEO (b)	12.12.2002	37.832	3.67 €
Plan n°5 OENEO (c)	01.10.2003	33.791	2.34 €
Plan DIOSOS (d)	08.06.2000	6.572	24.64 €

#### a) Plan n° 3 du 5 juin 2002

Ce plan porte à l'origine sur 167 000 options d'achats au prix de 14,79 €. Compte tenu de l'augmentation de capital du 25 août 2003, il ouvre droit à l'émission de 177 951 actions au prix unitaire de 13,88 €. Suite à l'augmentation de capital du 30 juin 2005, il ouvre droit à l'émission de 37 161 actions, seules 24 774 actions sont exerçables au prix unitaire de 11,94 €. Au 31 décembre 2006, aucune action n'a été émise au titre de ce plan.

#### b) Plan n°4 du 12 décembre 2002

Ce plan porte à l'origine sur 73 500 options de souscription d'actions au prix de 4,55 €. Compte tenu de l'augmentation de capital du 25 août 2003, il ouvre droit à l'émission de 78 321 actions au prix unitaire de 4,27 €. Compte tenu de l'augmentation de capital du 30 juin 2005, il ouvre droit à l'émission de 44 964 actions, seules 40 003 actions sont exerçables au prix unitaire de 3,67 €.

Les bénéficiaires des options sont des salariés pour la totalité du plan.  
Au 31 décembre 2006, aucune action n'a été émise au titre de ce plan.

#### c) Plan n° 5 du 1er octobre 2003

Ce plan porte sur 208 900 options d'achats au prix de 2,72 €. Les bénéficiaires des options sont des salariés pour 52 230 options, et des mandataires pour 156 670 options. Une partie des mandataires bénéficiaires étaient salariés à la date de l'attribution. Compte tenu de l'augmentation de capital du 30 juin 2005, il ouvre droit à l'émission de 54 029 actions, seules 39 894 actions sont exerçables au prix de 2,34 €.

Au 31 décembre 2006, aucune action n'a été émise au titre de ce plan.

#### d) Plan Diosos du 8 juin 2000

Un plan portant à l'origine sur 15 400 options de souscriptions a été émis, au prix de 39,67 €. Aucun mandataire social actuel d'OENEO ne bénéficie d'options au titre de ce plan.

Compte tenu du rapprochement entre les sociétés SABATE S.A. et DIOSOS, et de l'augmentation de capital effectuée en 2003 il équivaut à 21 334 actions OENEO au prix unitaire de 28,54 €. Compte tenu de l'augmentation de capital du 30 juin 2005, il ouvre droit à 6 572 actions au prix unitaire de 24,64 €.

Au 31 décembre 2006, aucune action n'a été émise au titre de ce plan.

#### 4) Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) décembre 1999.

Il a été émis 164.289 OCEANE au prix de 140 € convertibles à raison de 1,14 action pour 1 OCEANE jusqu'au 31 mars 2000 puis de 1 action pour 1 OCEANE à compter du 1<sup>er</sup> avril 2000, selon les termes de l'émission.

Lors de l'Assemblée Générale des Obligataires, tenue le 19 juillet 2004, et dont les décisions ont été approuvées par les actionnaires réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 13 septembre 2004, le contrat d'émission a été modifié et ses nouvelles caractéristiques :

- Echéance prolongée de trois ans, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2009
- Taux d'intérêt annuel porté à 7%
- Convertibilité portée à 40 actions par obligation
- Prime de remboursement maintenue à 19,21 € par action, soit un prix de remboursement de 159,21 €.

Suite à l'opération de capital de 2005, un nouveau ratio d'attribution a été décidé, une OCEANE donnant droit à 45,584 actions contre 40 précédemment et ce, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Au 31 décembre 2006, il reste 130.822 OCEANE en circulation, ce qui représente une émission potentielle de 5.963.390 actions.

Les emprunts obligataires convertibles en actions (OCEANE) sont des instruments financiers composés, selon IAS 32, comprenant une composante de dette et une composante de capitaux propres (cf. « Principes comptables relatifs aux passifs financiers »).

#### 5) Attribution d'actions gratuites

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (91 500 actions). Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 13 juin 2008.

La juste valeur des actions gratuites attribuées durant l'exercice 2006 ressort à 154 milliers d'euros. Au 31 décembre 2006, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 42 milliers d'euros.

(En €)	2006		2005	
	Prix d'exercice (en euros par action)	Actions gratuites (en unité)	Prix d'exercice (en euros par action)	Actions gratuites (en unité)
Au 1 <sup>er</sup> janvier	-	-	-	-
Octroyées	-	91 500	-	-
Attribuées	-	-	-	-
Au 31 décembre	0	91 500	0	0

## NOTE 9 : RESERVES ET REPORT A NOUVEAU

(en milliers d'euros)	Réserve Légale	Réserve de consolidation groupe	Réserve de conversion groupe	Total part groupe
<b>Solde au 1er janvier 2005 après affectation du résultat 2004</b>	<b>1 628</b>	<b>(23 045)</b>	<b>(434)</b>	<b>(21 851)</b>
Variation de change	-	-	1 386	1 386
Augmentation de capital	-	(164)	-	(164)
Autres mouvements	-	335	-	335
<b>Solde au 31 décembre 2005</b>	<b>1 628</b>	<b>(22 874)</b>	<b>952</b>	<b>(20 294)</b>
Affectation du résultat	561	330	-	891
Variation de change	-	-	(1 220)	(1 220)
Augmentation de capital	-	-	-	-
Autres mouvements	-	(296)	-	(296)
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	<b>2 189</b>	<b>(22 840)</b>	<b>(268)</b>	<b>(20 919)</b>

## NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En KEUR	Note	Déc. 2005	Variation périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclass	Ecart de conversion	Déc. 2006
Litiges		78	-	-	-	-	-	-	78
Restructurations	(a)	1 844	-	100	(515)	(645)	71	-	855
Risques divers		142	-	45	(13)	-	(13)	-	161
<b>Total des provisions non courantes</b>		<b>2 064</b>	<b>-</b>	<b>145</b>	<b>(528)</b>	<b>(645)</b>	<b>58</b>	<b>-</b>	<b>1 094</b>
Litiges	(b)	6 913	-	511	(3 804)	(2 453)	(20)	-	1 147
Restructurations	(c)	2 522	-	698	(2 131)	(49)	(72)	-	968
Risques fiscaux	(d)	1 454	-	-	-	-	-	-	1 454
Risques divers		90	-	22	(90)	-	13	-	35
<b>Total des provisions courantes</b>		<b>10 979</b>	<b>-</b>	<b>1 231</b>	<b>(6 025)</b>	<b>(2 502)</b>	<b>(79)</b>	<b>-</b>	<b>3 604</b>

Notes a & c : En 2004, lors de la mise en place du plan Phoenix, une provision de 12 M€ a été constituée pour couvrir l'ensemble du programme de restructuration initié par le plan Phoenix. Au cours de l'exercice 2006, la provision a été consommée avec le règlement des transactions et des départs en pré-retraites qui avaient été signées. La provision courante a été reprise à hauteur de 2,1 M€ dont 1,7M€ au titre des départs liés au plan Phoenix et 0,4 M€ au titre de la pré-retraite. Un reclassement entre la provision courante et la provision non courante de 0,1 M€ a été comptabilisé au titre de la pré-retraite.

Dans le cadre de la rationalisation de notre outil de production et de l'optimisation de notre organisation commerciale, un complément de provision de 0,7 M€ a été doté afin de couvrir les différentes procédures déjà engagées.

Le solde de la provision pour restructuration est de 1,8 M€ au 31 décembre 2006.

Note b : Les procédures de suivi des litiges, en particulier celles relatives aux litiges clients, ont été renforcées par le Groupe depuis 2002 dans sa division Bouchage, où les risques de réclamation clients pour « goût de bouchon » étaient conséquents. Dans cette division, ainsi que dans certaines entités de la Tonnellerie, toutes les réclamations clients sont répertoriées dans une base de données qui permet leur identification et leur suivi individualisé. Les litiges qui entrent en phase contentieuse sont suivis de manière spécifique via une autre base de données et donnent lieu à la constitution de provisions selon la méthodologie présentée ci-après.

Le Groupe provisionne de manière systématique tout litige avec un tiers dès lors que celui-ci est d'ordre légal ou contractuel (responsabilité civile pour les dommages causés à autrui ou non-satisfaction d'une obligation contractuelle antérieure à la date de clôture, même si ces dommages sont découverts postérieurement à cette date de clôture).

Les provisions constituées comprennent tout d'abord les indemnités éventuelles ou les coûts de réparation du préjudice subis par les clients, pour les montants que le Groupe estime pouvoir avoir à supporter in fine suite à une transaction ou à un jugement, et en prenant en compte l'évolution des taux de change. Elles comprennent ensuite le cas échéant les frais annexes qui pourraient être engagés: honoraires d'avocats ou d'experts, frais de procédure. Pour chaque litige, le Groupe prend en compte la prise en charge possible des litiges par son assureur. Le niveau des provisions est réajusté en fonction des dernières informations disponibles à chaque clôture.

Les derniers litiges significatifs portant sur des réclamations clients pour "goût de bouchon" ont été dénoués durant le premier semestre 2006 et la reprise associée est de 5,8 M€. La dotation porte principalement sur des départs de personnels et les coûts afférents pour 0,5 M€.

Note d La provision dans les comptes couvre un litige fiscal à l'étranger.

## NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

### Note 11.1 Ventilation des emprunts et dettes financières selon la nature du financement :

en KEUR	Déc. 2006	Déc. 2005
Dettes bancaires >1an	53 925	64 628
Dettes obligataires	20 200	19 920
Participation des salariés	288	424
Crédit-bail	477	718
Autres dettes bancaires	153	327
<b>Emprunts et dettes financières Non Courant</b>	<b>75 043</b>	<b>86 017</b>
Dettes bancaires <1an	10 635	6 781
Concours bancaires <1an	39 444	34 867
Dettes obligataires	-	-
Participation des salariés	783	864
Crédit-bail	787	89
Autres dettes bancaires	547	(414)
<b>Emprunts et concours bancaires (part à -1 an)</b>	<b>52 196</b>	<b>42 187</b>

### **Emprunt syndiqué**

La dette bancaire à moyen et long terme du Groupe au 31 décembre 2006 est composée principalement d'un unique emprunt syndiqué pour 62 M€ (75,7 M€ à la mise en place au 30 juin 2003 avec une maturité de sept ans), à taux variable et amortissable trimestriellement. Selon IAS 32, le Taux d'Intérêt Effectif (TIE) est de 5,74%.

Le coût amorti est de 62 M€ (61,2 M€ correspondant au capital restant dû au 31 décembre 2006, dont l'échéance remboursable à moins d'un an est de 10,2 M€ et de 51 M€ à plus d'un an, hors impact IFRS et 51,6 M€ avec impact IFRS).

Suite à l'accord signé entre OENEO et le pool bancaire le 28 décembre 2004, le remboursement des échéances a repris le 30 septembre 2006 après un report de deux ans. L'échéance du prêt est donc passée du 30 septembre 2010 initialement au 30 juin 2012.

L'accord du 28 septembre 2004 n'a pas modifié la marge initiale (200 points de base) du financement et les intérêts ont été maintenus et payés durant la période de franchise de remboursement du capital.

Enfin, dans l'accord du 28 décembre 2004, les banques ont renoncé à l'application des ratios financiers (« covenants ») existants dans le contrat de prêt d'origine pour les exercices 2004 et 2005. De nouveaux ratios financiers ont été déterminés début 2007 sur la base des comptes clos le 31 décembre 2006 (pour application aux comptes des exercices 2006 et suivants) et sont en cours de formalisation par les banques.

Cet emprunt syndiqué est garanti par un nantissement du Holding sur les titres des principales filiales françaises du Groupe ; il comporte une clause d'exigibilité particulière, le passage d'ORPAR en dessous d'un seuil de détention de 19,95% du capital ou des droits de vote ; il est assorti d'engagements usuels pour ce type de financement.

**Autres emprunts moyens long terme** (2,5 M€ au 31 décembre 2006, soit 0,2 M€ à moins d'un an et 2,3 M€ à plus d'un an)

### **Concours bancaires courants**

En France : suite à la restructuration de la dette en juin 2003 les autorisations court terme du Groupe ont été mises en pool, pour un montant maximum cumulé en France de 42,7 M€, se décomposant en lignes de crédit « spot » et en affacturation du poste client. Ces financements court terme sont garantis par la mise en gage avec tierce détention d'un stock de matières premières et par les comptes clients des sociétés françaises. L'accord signé avec les banques le 28 décembre 2004 prévoit le maintien de l'intégralité de ces concours bancaires court terme, avec des conditions identiques de fonctionnement et de coût. Le pool bancaire court terme a prorogé ces autorisations jusqu'au 30 avril 2007 et est en train de formaliser la prorogation de ces autorisations jusqu'en juillet 2008.

Dans les comptes consolidés, l'affacturation est donc traité comme une dette financière car il ne relève pas d'un caractère déconsolidant. Le taux de financement des en-cours clients cédés est de 89%, et les intérêts facturés le sont au taux EURIBOR +0,67 % en moyenne. A la clôture 2006, 11,7 M€ de financements étaient en place sous forme d'affacturation au sein du pool bancaire et 2,9 M€ hors pool.

En Espagne : les filiales espagnoles du groupe bénéficient de lignes court terme pour 1,4 M€, sous forme de découvert pour 0,6 M€ et de lignes d'escompte du poste client pour 0,8 M€. Les découverts bancaires sont accordés jusqu' au 30 juillet 2007 au plus tard. Quant aux lignes d'escompte, leurs échéances sont indéfinies pour 0,8 M€, et au plus tard à fin juillet 2007 avec renouvellement automatique pour 0,8 M€.

En Italie : la filiale italienne dispose en source de financement court terme d'une ligne d'escompte de son poste client pour un montant de 180 K€. La filiale italienne a signé un contrat d'affacturage de son poste client pour un montant maximum de 0,8 M€. A la clôture 2006, 0,3 M€ de financements étaient en place sous forme d'affacturage.

Aux Etats-Unis : deux filiales américaines disposent de lignes de découvert pour un montant maximal de 5,5 MUSD.

Ces deux lignes de crédit sont assorties de covenants (ratios financiers), qui sont intégralement respectés au 31 décembre 2006. Seguin Moreau Napa Cooperage a renouvelé sa ligne de 3,5 MUSD en février 2007 et Radoux Inc. renouvellera sa ligne en juin 2007.

### **Dettes obligataires**

Il reste au bilan 2006 un seul emprunt obligataire convertible dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Capital restant du 18 315 K€<sup>1</sup> (130 822 obligations à 140 €) ;
- Echéance : 1er janvier 2009 (précédemment le 1<sup>er</sup> janvier 2006) ;
- Taux d'intérêt contractuel annuel : 7% (précédemment 3%) ;
- Taux d'intérêt effectif : 7,84 % ;
- Parité d'échange : 45,584 actions pour une OCEANE (précédemment 40).
- Prime de remboursement : 19,21 € par obligation, la prime, représentant un montant total de 2 513 K€, est intégralement prise en compte dans la valorisation de la dette au coût amorti.

### **Note 11.2. Echancier des dettes financières :**

L'échéancier des dettes financières inscrites au bilan est le suivant :

en K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Dettes à moins d'un an	52 196	42 187
Dettes de 1 à 5 ans	69 082	66 641
Dettes à plus de cinq ans	5 961	19 376
<b>Total des emprunts et dettes financières</b>	<b>127 239</b>	<b>128 204</b>
Dont :		
Emprunts obligataires convertibles	20 200	19 920
Emprunts crédit bail	1 263	807

<sup>1</sup> 20.200 K€ avec impact IFRS, 18.315 K€ hors impact IFRS

### Note 11.3. Répartition par nature de taux

L'analyse par devise et la répartition par nature de taux des emprunts et dettes financières au 31 décembre 2006 est la suivante :

en K€	Zone Euro	Autres	Total
Taux fixe	20 917	1 727	22 644
Taux variable	104 595	-	104 595
<b>Total par devise</b>	<b>125 512</b>	<b>1 727</b>	<b>127 239</b>

en K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Niveau de dette à taux variable MLT	65 412	73 072
Niveau de dette à taux variable CT	39 183	34 917
Total dette à taux variable	104 595	107 989
<b>Couverture de taux en place</b>	<b>(3 750)</b>	<b>(7 318)</b>
<b>Position nette après gestion</b>	<b>100 845</b>	<b>100 671</b>

La position nette après gestion correspond au montant de la dette à taux variable qui ne fait pas l'objet d'une couverture de taux afin de la transformer en dette à taux fixe. OENEO n'utilise pas d'instrument financier dans un but spéculatif.

### Ventilation des instruments de couverture

	Date début contrat	Date fin de contrat	Age des contrats (mois)	Couverture au 31/12/2006	en %
SWAP Classique : échange taux variable contre taux fixe					
Couverture I	03/02/2000	05/02/2007	71	3 750	100
<b>Total couvertures de taux</b>				<b>3 750</b>	

Compte tenu de son analyse des marchés de taux, le Groupe n'a plus initié de couvertures de taux depuis août 2002.

### Note 11.4 Répartition par devise

Répartition par devise	en K€	
	31.12.06	31.12.05
EUR	125 512	126 031
USD	1 697	2 132
CHF	-	-
AUD	30	41
<b>Total</b>	<b>127 239</b>	<b>128 204</b>

## NOTE 12 : ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

En K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Provisions pour engagements de retraite	537	646
Provisions pour médailles du travail	67	70
<b>Total des engagements envers le personnel</b>	<b>604</b>	<b>716</b>

Les engagements des sociétés françaises du groupe OENEO en matière de retraite sont provisionnés sur la base de la méthode des coûts au prorata de l'ancienneté. A la clôture annuelle, le groupe calcule la provision en tenant compte de la rotation des effectifs, de l'espérance de vie, de l'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Les autres critères retenus pour le calcul sont :

- ▶ Taux annuel de revalorisation des salaires: 2% pour Oeneo Bouchage et 1,5% pour les filiales.
- ▶ Taux de capitalisation: 3% (inflation comprise).
- ▶ Age de départ à la retraite: 63 ans pour Oeneo Bouchage et Sibel, 65 ans pour les autres filiales.
- ▶ Modalités de départ volontaire en retraite: 70% pour Oeneo Bouchage et 80% pour les autres filiales.
- ▶ Taux de mortalité réglementaire prescrite par le code des Assurances: INSEE 2000-2002.

## NOTE 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

En K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Autres dettes hors exploitation	74	75
Instruments financiers – dettes	403	485
<b>Total des autres passifs non courants</b>	<b>477</b>	<b>560</b>
Produits constatés d'avance	7 756	8 152
Dettes d'impôt	34	-
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>7 790</b>	<b>8 152</b>

Le poste « produits constatés d'avance » est constitué essentiellement de subventions espagnoles approuvées par la Commission de la Junta reçues et comptabilisées à hauteur de 7,1 M€ (7,7M€ au 31 décembre 2005). Ces subventions sont reprises en compte de résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les actifs ayant été subventionnés.

**NOTE 14 : ACTIFS ET GROUPES D'ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES**

en K€	Décembre 2006		Décembre 2005	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<b>Groupes d'actifs :</b>				
- Sous groupe Schahinger	3 499	728	5 794	1 304
<b>Actifs non courants :</b>	-	-	-	-
<b>Provision pour dépréciation</b>	(280)	-	(1 336)	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 219</b>	<b>728</b>	<b>4 458</b>	<b>1 304</b>

Chaque groupe d'actif ou actif non courant est évalué au montant le plus faible entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

**NOTE 15 : CHIFFRE D'AFFAIRES**

en K€	Décembre 2006	Décembre 2005	Variation 2006/2005
France	51 798	55 711	-7.02%
Export	92 365	90 907	+1.60%
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>144 163</b>	<b>146 618</b>	<b>-1.67%</b>

**NOTE 16 : CHARGES DE PERSONNEL**

en K€	Décembre 2006	Décembre 2005
Salaires et traitements	(23 228)	(24 941)
Charges sociales	(9 231)	(9 207)
Participation des salariés	(694)	(636)
Provisions engagements de retraite	77	141
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>(33 076)</b>	<b>(34 643)</b>

**NOTE 17 : RESULTAT SUR CESSION DE PARTICIPATIONS CONSOLIDEES**

en K€	Décembre 2006	Décembre 2005
VNC des titres conso cédés	(399)	(2 013)
Produits de cession de titres (conso.)	15	1 957
<b>Total du résultat sur cession de participations consolidées</b>	<b>(384)</b>	<b>(56)</b>

## NOTE 18 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

en K€	Décembre 2006	Déc. 2005
Litiges	1 880	(1 430)
Restructurations	(795)	(750)
Risques sur immobilisations	-	1 674
Assurances	-	154
Rep. de provision / immobilisations mises au rebut	-	1 100
Indemnisations diverses et refacturation de frais	-	1 917
Dépréciation S/ Actifs destinés à être cédés	-	-
Autres	(75)	(768)
<b>Total des autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>1 010</b>	<b>1 897</b>

Les variations des provisions pour risques et charges sont détaillées en note 10.

Les produits sur litiges sont essentiellement composés des reprises de provisions sur la division Bouchage. Ces reprises font suite à la résolution des derniers litiges significatifs portant sur des réclamations clients pour "goût de bouchon".

Dans le cadre de la rationalisation de l'outil de production et de l'optimisation de l'organisation commerciale de la division Tonnellerie, une charge de 1,5 M€ a été comptabilisée, dont 0,6 M€ en provision pour risques et charges et 0,9 M€ en charge à payer, afin de couvrir les différentes procédures déjà engagées. La provision pour restructuration a par ailleurs été reprise pour 0,7 M€.

## NOTE 19 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

en K€	Décembre 2006	Décembre 2005
Résultat net / actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	35	74
Charges d'affacturage	(284)	(314)
Provisions risques et charges financiers	2	21
Provisions sur actifs financiers	(1)	239
Prod. Nets/ cession VMP	17	11
Autres charges financières	(500)	(163)
Autres produits financiers	259	474
Impact de la juste valeur sur les instruments financiers	151	286
Transfert de charges financières	16	10
<b>Total des autres prod. et charges fin. hors change</b>	<b>(305)</b>	<b>638</b>
Gains de change	1 044	1 400
Pertes de change	(2 609)	(741)
<b>Résultat des opérations de change</b>	<b>(1 565)</b>	<b>659</b>
<b>Total des autres produits et charges financiers</b>	<b>(1 870)</b>	<b>1 297</b>

## NOTE 20 : VENTILATION DE L'IMPOT AU COMPTE DE RESULTAT

en K€	Décembre 2006	Décembre 2005
Impôt exigible	(2 906)	(3 163)
Impôts différés	162	(317)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	2 768	2 658
Carry-back	4	-
<b>Total des impôts sur le résultat</b>	<b>28</b>	<b>(822)</b>

## NOTE 21 : RÉSULTATS PAR ACTION

### Note 21.1 Instruments dilutifs

Le nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre 2006 pouvant donner accès au capital est le suivant :

	Nombre moyen pondéré de titres	Ouvrant droit à nombre de d'actions ordinaires
Actions	42 477 415	42 477 415
OCEANE	130 822	5 963 390
Actions gratuites	91 500	91 500
<b>TOTAL</b>	<b>42 699 737</b>	<b>48 532 305</b>

### Note 21.2 Résultat par action

Le niveau de résultat pris en compte est celui revenant à l'entreprise consolidante à savoir, le Résultat – part du Groupe. Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

en K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Bénéfice revenant aux actionnaires	6 018	891
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	42 477 417	29 140 297
Résultat de base par action (€ par action)	0,14	0,03

### Note 21.3 Résultat dilué par action

Le niveau de résultat pris en compte est le Résultat – part du Groupe. Le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Les instruments dilutifs sont les instruments qui donnent droit à un accès différé au capital de la société consolidante (comme par exemple les obligations convertibles, les O.C.E.A.N.E. ou les bons de souscription) et dont l'émission future éventuelle en actions ordinaires se traduit par une diminution du bénéfice par action. Pour le calcul sont retenus l'ensemble des instruments dilutifs émis par la société consolidante, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, en retenant chaque instrument séparément, du plus dilutif au moins dilutif.

Pour ce qui est des obligations convertibles, le résultat avant dilution a été corrigé en incorporant le montant net d'impôt des économies de frais financiers réalisés en cas de conversion des obligations convertibles.

En ce qui concerne le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat (de base) par action, celui-ci est corrigé du nombre d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des obligations convertibles.

Pour ce qui est des options de souscription d'actions, les fonds recueillis (à la date d'exercice des droits attachés aux instruments dilutifs) sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché déterminé sur la base du cours moyen de l'exercice. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées au prix du marché vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits. Le montant net ainsi calculé vient s'ajouter au nombre d'actions en circulation et constitue le dénominateur (méthode du rachat d'actions ou Treasury stock method).

en K€	Déc. 2006	Déc. 2005
Bénéfice revenant aux actionnaires	7 060	1 919
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisées pour le calcul du résultat dilué par action	48 492 035	35 213 771
Résultat de base par action (€ par action)	0,15	0,05

Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas de paiement de dividendes. Aucun dividende n'a été versé sur les dernières années, et aucun dividende ne sera proposé à l'assemblée des actionnaires.

Comme pour l'exercice précédent, le résultat dilué par action des activités destinées à être cédées est immatériel.

## NOTE 22 : INCIDENCE DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

En milliers d'€	VBC
<b>TRESORERIE nette entrée (A)</b>	-
<b>TRESORERIE nette sortie (B)</b>	-
<b>Trésorerie entrée (C)</b>	<b>14</b>
Prix de cession des titres	14
<b>Impact Variation de périmètre (A) + (B) + (C)</b>	<b>14</b>

## NOTE 23 : DÉTAIL DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

### Note 23.1 Détail de la trésorerie nette

En milliers d'€	Clôture 31/12/06	Clôture 31/12/05
Comptes courants de sociétés apparentées au Groupe – actif	-	-
Comptes bancaires	5 986	3 675
Intérêts courus non échus sur comptes courants bancaires	-	-
Sous-total Disponibilités	5 986	3 675
Actions propres	-	-
Valeurs mobilières de placement – brut	987	981
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	-
Provisions pour dépréciation des actions propres	-	-
<b>Rubriques actives de trésorerie</b>	<b>6 973</b>	<b>4 656</b>
Comptes courants de sociétés apparentées au Groupe - passif	-	-
Comptes bancaires	(39 422)	(34 833)
Intérêts courus non échus – passif	(22)	(34)
<b>Rubriques passives de trésorerie</b>	<b>(39 444)</b>	<b>(34 867)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(32 471)</b>	<b>(30 211)</b>

La trésorerie nette présentée dans le tableau des flux de trésorerie tient compte de la trésorerie du sous-groupe SCHAHINGER, classée au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés.

### Note 23.2 Détail de l'endettement financier net

En milliers d'€	Clôture 31/12/06	Clôture 31/12/05
Dettes bancaires	(64 560)	(71 409)
Concours bancaires	(39 444)	(34 867)
Dettes obligataires	(20 200)	(19 920)
Participations des salariés	(1 071)	(1 288)
Crédit-bail	(1 264)	(807)
Autres dettes bancaires	(700)	87
<b>Dettes financières brutes</b>	<b>(127 239)</b>	<b>(128 204)</b>
Disponibilités et équivalents de trésorerie	6 973	4 656
Trésorerie classée en actifs destinés à être cédés	(24)	(114)
<b>Actifs financiers</b>	<b>6 949</b>	<b>4 542</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>(120 290)</b>	<b>(123 662)</b>

## NOTE 24 : INFORMATION SECTORIELLE

### Premier niveau d'information sectorielle – secteurs d'activité

L'activité Oeneo s'articule autour de deux métiers principaux :

- les produits de bouchage de vins
- la tonnellerie

### Ventilation par division

en K€	Déc. 2006					Déc. 2005				
	Tonnel.	Bouch.	Holding	Elim inter-secteur	Total 2006	Tonnel.	Bouch.	Holding	Elim inter-secteur	Total 2005
Chiffre d'affaires	92 436	51 732	1 985	(1 990)	<b>144 163</b>	85 641	61 003	1 647	(1 673)	<b>146 618</b>
Résultat opérationnel courant	13 662	1 126	(670)	35	<b>14 153</b>	9 472	(3 616)	(493)	73	<b>5 436</b>
Actif	140 336	76 707	49 135	(53 821)	<b>212 357</b>	137 347	84 734	50 604	(57 169)	<b>215 516</b>
Acq. immo corp.	4 519	1 746	-	-	<b>6 265</b>	4 724	11 070	-	-	<b>15 794</b>
Acq. immo incorp.	101	20	-	-	<b>121</b>	165	40	78	-	<b>283</b>
Dotations aux amortissements et provisions	(2 037)	3 388	1 124	-	<b>2 475</b>	(211)	14 970	749	-	<b>15 508</b>
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	3 219	-	-	-	<b>3 219</b>	4 458	-	-	-	<b>4 458</b>
Quote part des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	369	-	-	-	<b>369</b>
Dettes	81 775	66 864	90 216	(55 654)	<b>183 201</b>	78 570	76 364	92 598	(56 665)	<b>190 867</b>

Afin de ne faire supporter par les divisions opérationnelles que leurs charges propres, le coût du financement lié à la situation financière d'Oeneo et les charges liées au fonctionnement d'un holding côté ont été conservés au niveau de la holding.

### Deuxième niveau d'information sectorielle – secteurs géographiques

### Ventilation des actifs par zone géographique

en K€	Notes	Déc. 2006	Déc. 2005
France		164 230	155 391
Europe	(a)	22 832	33 293
Amériques	(b)	20 616	19 863
Océanie	(c)	3 623	5 448
Reste du monde	(d)	1 055	1 521
<b>Total actif</b>		<b>212 357</b>	<b>215 516</b>

## Ventilation des chiffres d'affaires par zone géographique

en K€	Notes	Déc. 2006	Déc. 2005
France		51 798	55 711
Europe	(a)	39 830	42 095
Amériques	(b)	34 515	32 693
Océanie	(c)	9 715	10 468
Reste du monde	(d)	8 305	5 651
<b>Total chiffre d'affaires</b>		<b>144 163</b>	<b>146 618</b>

## Ventilation du résultat opérationnel courant par zone géographique (\*)

en K€	Notes	Déc. 2006	Déc. 2005
France		10 938	5 020
Europe	(a)	2 436	42
Amériques	(b)	1 035	921
Océanie	(c)	(113)	(264)
Reste du monde	(d)	(143)	(283)
<b>Total résultat opérationnel</b>		<b>14 153</b>	<b>5 436</b>

(\*) : La zone d'activité est déterminée par la localisation du siège social des entreprises.

Note (a) : Zone Europe

La zone Europe comprend les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Georgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Suède, Suisse, Turquie et Yougoslavie.

Note (b) : Zone Amériques

La zone Amériques comprend les pays suivants : Argentine, Barbade, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Haïti, Martinique, Mexique, Paraguay, Uruguay et Venezuela.

Note (c) : Zone Océanie

La zone Océanie comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Note (d) : Reste du monde

La zone Reste du monde comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Chine, Chypre, Corée, Hong Kong, Inde, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Maroc, Mauritanie, Réunion, Taiwan et Tunisie.

## NOTE 25 : INTERETS DANS UNE CO-ENTREPRISE

Le groupe OENEO détient 50% dans la société Radoux South Africa. Cette entité contrôlée conjointement intervient dans la production et la distribution de fûts. La part des actifs, passifs, produits et charges dans l'entité contrôlée conjointement s'établit de la manière suivante.

En milliers d'€	2006	2005
Actifs courants et non courants	886	1 104
Passifs courants et non courants	158	253
<b>Capitaux propres</b>	<b>728</b>	<b>851</b>
Chiffre d'affaires	909	1 206
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>65</b>	<b>130</b>
Charges et produits financiers	10	(6)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>75</b>	<b>124</b>
Charge d'impôt	(22)	(36)
<b>Résultat net</b>	<b>53</b>	<b>88</b>

## NOTE 26 : RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

En milliers d'€	2006	2005
Organes de direction	1 006	2 005
<b>Total</b>	<b>1 006</b>	<b>2 005</b>

Ce montant correspond aux rémunérations et indemnités transactionnelles versées sur l'exercice 2006.

## NOTE 27 : EFFECTIFS

### Effectif moyen

	Déc. 2006	Déc. 2005
Cadres	128	141
Etam	110	121
Employés	92	97
Ouvriers	503	541
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	-	-
<b>Total des effectifs</b>	<b>833</b>	<b>900</b>
dont :		
Bouchage	309	384
Tonnellerie	522	510
Holding	2	6

### Effectif à la clôture

	Déc. 2006	Déc. 2005
Cadres	124	137
Etam	109	110
Employés	94	90
Ouvriers	491	497
<b>Total des effectifs</b>	<b>818</b>	<b>834</b>
dont :		
Bouchage	311	322
Tonnellerie	506	508
Holding	1	4

## NOTE 28 : PASSIFS ÉVENTUELS

A la date de clôture des comptes, la direction du groupe n'a pas connaissance de passifs éventuels de nature à impacter les comptes consolidés du groupe Oeneo.

## NOTE 29 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### Rémunérations des principaux dirigeants

Les informations suivantes, concernant le montant annuel de la rémunération allouée, sont données de façon globale pour les membres des organes d'administration et de direction du groupe, à savoir :

<b>(En k€)</b>	<b>2006</b> <b>(12 mois)</b>	<b>2005</b> <b>(12 mois)</b>
Salaires et compensations diverses	140	140
Jetons de présence	19	19
Paievements fondés sur les actions (stock-option)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>159</b>	<b>159</b>

### Transactions avec des entreprises liées

<b>(En k€)</b>	<b>2006</b> <b>(12 mois)</b>	<b>2005</b> <b>(12 mois)</b>
<b>Au compte de résultat</b>		
Ventes	4 370	1 241
Achats	566	571
Loyers	82	43
Prestations de service (a)	593	148
Charges d'intérêt	-	-
<b>Au bilan au 31 décembre</b>		
Compte courant	-	-
Clients	1 212	859
Fournisseurs	439	458
Avances reçues	1 850	964

(a) La convention Orpar est liée aux prestations de services de pilotage et de contrôle de la fonction financière du groupe par la société Orpar à la société Oeneo SA. La société Oeneo verse une rémunération forfaitaire correspondant aux prestations effectuées, auxquelles s'ajoute la TVA.

## NOTE 30 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le suivi des engagements hors bilan fait l'objet d'un reporting au niveau de la Direction Financière du Groupe, deux fois par an, dans le cadre des audits des comptes des filiales et de la consolidation des comptes du Groupe. Par ailleurs, les engagements hors bilan significatifs doivent faire l'objet d'une autorisation préalable a minima de la Direction Financière du Groupe.

### ENGAGEMENTS DE HORS BILAN LIÉS À L'ACTIVITÉ COURANTE

en K€	Note	Déc. 2006	Déc. 2005
Effets escomptés non échus		-	-
Aval, caution et garantie donnés	a)	41 929	32 751
Nantissement	b)	86 610	89 757
Achat à terme de devises		-	-
Vente à terme de devises		-	-
Créances garanties par des sûretés réelles		-	-
Couvertures de taux	c)	3 750	7 318
<b>Total des engagements hors bilan</b>		<b>132 289</b>	<b>129 826</b>
Dont sûretés réelles		86 610	89 757

a) Ce montant correspond aux tirages court terme effectués sur les lignes bancaires mises à disposition par le pool des banques françaises auprès des filiales d'OENEO (cf. note 14 Emprunts et dettes financières). C'est une contre garantie donnée par OENEO à ce pool. Mis en place en 2003, ces financements sont inscrits en quasi totalité au passif consolidé du Groupe pour 99,8 % de ce montant et ne constituent donc pas un engagement financier supplémentaire par rapport au passif déjà comptabilisé.

b) Ce montant correspond principalement :

- à hauteur de 61 160 K€ au solde du prêt syndiqué effectué par le pool des banques françaises à OENEO et mis en place en 2003 (cf. note 14 Emprunts et dettes financières), qui est garanti par les titres des filiales Seguin Moreau, Radoux, Oeneo Bouchage;
- à hauteur de 24 000 K€ aux tirages court terme effectués sur les lignes bancaires mises à disposition par le pool des banques françaises auprès des filiales d'OENEO (cf. note 11 Emprunts et dettes financières) garantis par un nantissement de stocks ; ces financements ont également été mis en place en 2003 et 2004.

Ces nantissements sont donnés aux banques et établissements financiers au titre des financements mis en place par les établissements prêteurs au Groupe ou à ses filiales. Ces financements sont déjà intégralement inscrits au passif du bilan, et ils ne constituent donc pas un engagement financier supplémentaire par rapport au passif déjà comptabilisé.

c) Ce montant correspond aux opérations de couverture de taux destinés à réduire l'exposition du Groupe aux risques liés à une fluctuation des taux d'intérêts. Le montant de ces couvertures s'élevait à 3 750 fin 2006.

### ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPLEXES

Il n'existe aucun engagement hors bilan complexe dans les comptes du Groupe.